

## BULLETIN EUROPÉEN

Les menaces que le *Times* faisaient, il y a quelques semaines, aux *Land leaguers*, ont été mises à exécution. Aux conseils donnés par M. Parnell et ses lieutenants aux tenanciers de ne pas payer de rentes aux landlords, le gouvernement a répondu en emprisonnant les chefs de l'agitation. Depuis l'arrestation de ces derniers, un calme relatif s'est fait en Irlande et les locataires vont, paraît-il, se prévaloir des avantages du *Land Act*. Les autorités religieuses sont intervenues dans la lutte et Mgr Croke a condamné l'ordre donné à ses ouailles de ne pas payer les rentes, de ne pas rendre à César ce qui appartient à César.

Le gouvernement ne pouvait guère agir autrement qu'il l'a fait à l'égard de M. Parnell. Son attitude vis-à-vis de la loi passée par le Parlement à la dernière session, n'était rien moins qu'un défi lancé au gouvernement anglais. Il lui était impossible de laisser passer sans paraître abdiquer son autorité en Irlande. La provocation avait atteint ses dernières limites ; c'est l'opinion générale. Aussi la mesure de rigueur adoptée par le gouvernement a reçu l'approbation unanime des deux partis en Angleterre, et c'est là un fait qui se voit rarement.

On a poussé les hauts cris en Angleterre et même au Canada parce que la Ligue avait donné ordre aux Irlandais de ne pas payer leurs rentes. On avait raison ; mais appartient-il aux Anglais de trouver ce conseil si extraordinaire ? Les Irlandais pourraient rétorquer qu'ils n'ont fait que suivre un précédent anglais. En 1832, après le rejet du bill de réforme par la Chambre des Lords, les amis de la réforme conseillèrent au peuple de ne pas payer de taxes si les Lords refusaient de réformer la loi électorale. Et parmi ceux qui donnaient ce conseil, se trouvaient, au dire de May, l'auteur de la *Constitutional History of England*, des hommes comme Lord Milton, M. Duncombe et Wm Brougham.

Si les Anglais ont pu recourir à ce moyen extra-légal pour obtenir une meilleure loi électorale, ils ne doivent pas se montrer trop sévères pour les Irlandais qui veulent se servir d'un moyen analogue, sous l'empire de circonstances autrement graves. Il ne s'agissait en 1832 que d'obtenir une meilleure loi électorale ; les Irlandais d'aujourd'hui veulent obtenir les moyens de ne pas mourir de faim ! Les uns et les autres sont blâmables, mais on avouera que les circonstances atténuantes sont du côté des Irlandais.

Enfin, l'événement si impatiemment attendu en France est arrivé. M. Gambetta est premier ministre, l'avocat de Cahors, à peine connu il y a quinze ans, est aujourd'hui maître des destinées de la France ! M. Ferry s'est effacé avec l'espoir d'avoir un portefeuille dans le nouveau cabinet. Pour nous, ce changement à vue de ministères nous apparaît comme le comble de l'étrange et de l'incohérence ! Un premier ministre fait un appel au peuple ; les élections donnent au parti qu'il représente une immense majorité. Sans attendre la réunion des nouveaux élus, ce ministre se retire comme s'il appréhendait un vote adverse de ses amis et cède la direction des affaires à un autre sous lequel il consent à servir ; tout cela ne s'accorde guère avec nos idées en matière de gouvernement représentatif. Le moins qu'on puisse dire de M. Ferry, c'est qu'il n'a guère d'amour propre. Il consent volontiers à proclamer par sa conduite qu'il a usurpé pendant deux ans la place d'un autre. On dit qu'il sera ministre de l'instruction publique et des cultes : c'est bien la place qui convient à l'homme des décrets du 29 mars, et à l'auteur de l'article 7. En lui assignant ce poste, M. Gambetta fait comprendre assez clairement qu'il n'entend pas revenir sur les actes de son prédécesseur.

Voilà M. Gambetta à l'épreuve. Le temps est arrivé pour lui de prouver qu'il est aussi grand politique que ses admirateurs veulent le faire croire. Sa tâche n'est pas facile et s'il réalise seulement la moitié des idées que ses amis lui prêtent, il comptera parmi les fortes politiques du siècle.

Un journaliste républicain faisait remarquer dernièrement combien son parti était pauvre en hommes. L'avènement de M. Gambetta met ce fait en relief. Sur cette foule de députés appartenant à toutes les nuances du parti républicain, M. Gambetta se détache seul comme une individualité. Tous les autres sont regardés, même dans leur parti, comme des médiocrités sans influence. Il ne s'est trouvé personne en dehors de M. Gambetta pour constituer un ministère un peu durable. Tous les ministres républicains se sont empressés de faire abstraction de leur volonté pour se mettre entre les mains du rusé Génois. Cette pauvreté en hommes que présente le parti républicain est un spectacle affligeant et un trait caractéristique du monde politique actuel dans ce beau pays de France. La république proclame comme son *credo* la liberté, l'égalité, la fraternité ; elle n'a que trop réussi à donner à la France l'égalité dans les tempéraments et les caractères, mais une égalité d'un niveau singulièrement peu élevé.

Le 27 octobre, la reine Victoria avait occupé le trône d'Angleterre aussi longtemps que la reine Elizabeth (44 ans 127 jours). L'histoire de ce pays démontre que son règne est le plus long moins trois : celui d'Henri III (56) ; d'Edward III (57) ; et de George III (60).

Parmi les résultats bien divers qu'on attribue à la gêne qui règne dans les campagnes en Angleterre depuis quatre ans, il est constaté par les comptes rendus des impôts que le nombre des serviteurs est diminué de 15,000. On remarque aussi que les grands propriétaires qui, autrefois, étaient inscrits dans trois ou quatre clubs de Londres, se contentent aujourd'hui de souscrire à un ou deux au plus.

Les élections municipales ont eu lieu la semaine passée en Angleterre. Les conservateurs ont eu des majorités dans quatre vingt-six villes et les libéraux dans quarante-cinq. Dans plusieurs grandes villes où le vote irlandais est considérable, on dit qu'il a été donné en bloc contre le parti qui soutient la politique de répression en Irlande. Mais ce fait n'explique pas un pareil revirement de l'opinion publique si peu de temps après les élections générales.

On sait qu'à la fin des fêtes à Yorktown, le pavillon britannique a été salué par des salves d'artillerie et des fanfares. Il paraît que les Anglais savourent beaucoup cette acte de courtoisie, car on annonce qu'à la grande procession qu'on fait annuellement à Londres, le jour de l'installation du Lord-Maire, le drapeau américain aura une place, et que plusieurs corps de musique seront à Westminster réunis pour le saluer.

Nous sommes inondés de dépêches télégraphiques au sujet des affaires de l'Irlande, et il est difficile de démêler la vérité parmi cette masse de rumeurs, d'opinions et d'exagérations. Tout ce qu'on sait de certain, c'est que le gouvernement anglais montre une détermination croissante à écraser la Ligue agraire qui n'est pas moins résolue de retenir son influence sur le peuple. Plus de quatre cents membres de cette fameuse ligue sont maintenant en prison. D'un autre côté la hiérarchie catholique, presque à l'unanimité, s'est prononcée contre le dernier manifeste du comité de la Ligue agraire et il paraît que la majorité des fermiers, las d'un conflit qui semble n'avoir pas de terme, est en voie de soumettre ses plaintes contre les propriétaires à la nouvelle cour qui vient d'être créée pour décider ces difficultés. On peut ajouter que plusieurs cas ont déjà été portés devant le nouveau tribunal et que les décisions sont très favorables aux fermiers.

Les électeurs de la ville de Berwick viennent d'élire l'hon. M. Jerningham, comme membre du parlement anglais. Ce monsieur est le seul catholique qui représente un district électoral dans toute la Grande-Bretagne.

La nouvelle Chambre française s'est réunie le 28 du mois dernier. Depuis quelque temps on ne parlait plus que d'un ministère Gambetta. S'il s'est présenté comme candidat pour la présidence provisoire de la Chambre, c'était seulement pour montrer son influence dans cette Assemblée. En effet il a été élu par 317 voix dans une réunion de 529 votants. M. Brisson vient d'être élu à la présidence de la Chambre par un nombre de voix encore plus considérable, ayant obtenu les suffrages d'une section de l'extrême gauche.

Le ministère actuel ne reste à sa place que pour répondre aux interpellations sur leur politique et sur la conduite dans la guerre de Tunisie. Il est entendu qu'après la clôture de ces débats, M. Gambetta sera mandé à l'Élysée pour être chargé de la formation d'un nouveau ministère. Inutile de citer tous les noms des futurs ministres que les fabricants de cabinets ont déjà installés dans leurs bureaux.

Dans une instance en séparation, le président interroge les deux adversaires :

— Voyons, madame, dit le président, lorsque votre mari vous a épousés, il vous aimait.

— Oh ! oui, monsieur, et je vous assure que son cœur battait fort.

— Et maintenant ?

— Maintenant, c'est sa femme.

La rue.

Un cocher de fiacre peu galant injurie sa jument pour la faire avancer ; il débite sans succès à la bête rétive tout le répertoire des cochers furieux ; soudain une idée lui traverse le cerveau, il s'écrie :

— Hue !... Louise Michel !

La jument dévore l'espace.

## TÉMOIGNAGE ÉLOGIEUX

M. W. Chapman vient de recevoir la lettre élogieuse qui suit :

Mon cher poète,

CASTEL-BIRAY, FRANCE, 1881.

L'amitié de mon cher ami Fréchet m'est doublement précieuse puisqu'elle me vaut des témoignages comme celui que vous m'adressez.

Combien j'avais raison de me plaindre de ne pouvoir quitter nos rives et chercher votre beau pays ! Combien je pouvais dire et pourrai redire mieux encore :

Et je n'y puis voler ! loin de vous je dois vivre  
De tant de nobles cœurs il ne m'est point permis  
De connaître l'amitié... Oh ! je bénis le livre  
Qui me nomme un à un vos amis—mes amis !

Merci d'avoir voulu ajouter aux révélations de Fréchet l'expression poétique de votre sympathie. Merci de ce beau sonnet. Merci des sentiments fraternels qui le parfument. Merci surtout de cette pensée dernière qui répond à ma propre pensée !

“ Je sens, quand je te le dis, que l'âme de ton père  
“ En s'envolant, toucha la lyre printanière  
“ Et versa sur tes chants un lumineux reflet ! ”

Oui, j'ai toujours espéré que le souffle paternel passerait dans mon cœur. Humble Elysée, j'ai rêvé que j'avais recueilli le manteau d'Elie, et de temps en temps j'ose élever la voix. Est-ce témérité ? c'est du moins fidélité au plus cher souvenir !

Non-seulement, cher monsieur, je vous autorise à publier le sonnet que vous voulez bien m'adresser, mais je suis très honoré et surtout très touché d'en avoir été le sujet.

J'ai lu avec un vif intérêt votre pièce au “ Soldat de Châteauguay.”

J'aime beaucoup cette strophe qui peint le rêve du vieux soldat au bord des flots :

“ Dans les soupirs des bois, dans les murmures vagues  
“ Qui s'élèvent la nuit des roseaux et des vagues,  
“ Dans la douce rumeur qui flotte sur les vents,  
“ Dans l'hymne des oiseaux qui monte des clairières  
“ Il lui semblait ouïr des légendes guerrières  
“ Et des poèmes émouvants ! ”

Les vers suivants marchent à merveille :

“ Il croyait voir passer au loin, dans la pénombre,  
“ Des assaillants vaincus les régiments sans nombre  
“ Fuyant, sous la forêt, affolés, furieux !  
“ Il croyait distinguer à travers les rafales  
“ Les sanglots des blessés, les clameurs triomphales  
“ Des Voltigeurs victorieux ! ”

Mais pourquoi dire que “ jamais d'ami, jamais de voix touchante, n'ira pour lui prier dans les brumes du soir.”

J'entends une voix touchante consoler votre héros ; l'oubli ne viendra pas s'asseoir à l'ombre de l'arbre qui couvre sa tombe, maintenant que le poète l'a célébré.

Oserai-je, en terminant, confier à cette missive le sonnet que votre sonnet a fait jaillir de ma plume. Acceptez-le comme un remerciement ému et croyez, cher monsieur et poète, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

PAUL BLANCHEMAIN.

Voici le sonnet que M. Chapman avait adressé à M. Blanchemain :

Nos grands bois n'ont jamais entendu vos oiseaux,  
Car ces joyeux chanteurs, redoutant la souffrance,  
Ne veulent pas quitter le soleil de la France  
Pour la neige et les froids des hivers boreaux.

Mais l'oiseau du Berry, palpitant d'espérance,  
Fasciné par la voix de fraternels rivaux,  
S'est élançé soudain, et, narguant la distance,  
Est venu m'apporter des refrains tout nouveaux.

Ta poésie, ô barde ! est fraîche et parfumée  
Comme l'aile des vents du soir dans la ramée,  
Pure comme l'encens, douce comme le lait !

Je sens, quand je te le dis, que l'âme de ton père,  
En s'envolant toucha ta lyre printanière,  
Et versa sur tes chants un lumineux reflet !

AOÛT 1881.

W. CHAPMAN.

M. Blanchemain a répondu ainsi :

Non, ce n'est pas quitter notre France si chère,  
Ce n'est pas oublier sa gloire et son doux sol,  
Que d'affronter les flots et d'un immense vol  
Aller vers vous, ami, jusqu'à l'autre hémisphère.

C'est dans ses fils pieux reconnaître ma mère !  
C'est en vous que la guerre arracha de son col,  
Vous qui n'avez jamais sanctionné ce vol,  
C'est en chacun de vous chercher l'amour d'un frère !

Des tenaces héros que de Montcalm guida,  
C'est retrouver la souche encore vive et fleurie,  
C'est ma France que j'aime en votre Canada,

Elle que j'y revois avec sa poésie,  
Sa langue, ses grands cœurs, sa foi qui s'y garda.  
En vous j'embrasse encore et chéris ma patrie !

Octobre 1881.

PAUL BLANCHEMAIN.